L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITE—NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 28 SEPTEMBRE 1848.

ASSEMBLEES.

CLUB ROUGH AND READY,
Du Premier District, 1re Municipalité.

Une assemblée régulière aura lieu tous les jeudis, à 7 heures du soir, à la salle du club, encoignure Chemin du Bayou et Villeré, au jardin Rough and Ready.

Tous les jours de 9 heures du matin à 7 heures du soir on aura accès au club, où l'on trouvera des journaux et documents. Les votants sont invités à venir.

ALBERT ROUX,
21 sept. Secrétaire.

3me DISTRICT, 3me MUNICIPALITE.
CLUB ROUGH AND READY.

Une assemblée régulière de ce club aura lieu tous les samedis soirs, à 7 heures, au café de Daniel Revoil, encoignure Port et Levée (au premier). Tous les favorables à l'élection du général Taylor sont invités à y assister.

T. A. BOULET,
WM. SALZMANN, } Secrétaires.
J.H. GILLESPIE,

CLUB ROUGH AND READY
Du 6me District de la 1ère Municipalité.

Une Assemblée régulière de ce Club aura lieu tous les vendredis, à 7 heures P. M., au No 24, Front Levée, entre Hôpital et Quartier (au premier).

Le Club est ouvert tous les jours, de 9 heures du matin à 7 heures du soir, et on y trouvera des journaux et pamphlets.

Tous les votants du District sont invités à venir nous rendre visite.

LEON SERE,
19 sept. Secrétaire.

Mairie de la Nouvelle-Orléans.
Conseil de la Municipalité No. Une.
Séance extraordinaire de Lundi 18 septembre 1848.

RÉSOLU que le Conseil recevra jusqu'au premier lundi d'octobre prochain, des propositions cachetées pour la fourniture de 20,000 barils de coquilles et 5,000 pieds courants de *curb et gutter stones*—le tout payable au moment de la livraison, et pendant cet intervalle, le comité des améliorations conjointement avec le voyer est autorisé à se procurer au meilleur marché possible les matériaux qui peuvent être nécessaires pour réparer les rues.

Signé, JH. GENOIS, recordor.
Approuvé le 19 septembre 1848.
Signé, A. D. CROSSMAN, maire.
Pour copie conforme,
16 sep H. BIER, commis.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Le 15 septembre 1848.

CONFORMEMENT à la résolution qui précède, avis est par le présent donné que des propositions cachetées seront reçues à mon bureau jusqu'au premier lundi d'octobre prochain, pour la fourniture de 20,000 barils de coquilles et 5,000 pieds courants de curb et gutter stones, le tout payable au moment de la livraison.

16 sept A. D. CROSSMAN, Maire.

25 piastres de Récompense.

LA récompense ci-dessus sera payée à la personne qui fera trouver six chaînes de montre qui ont été volées le 19 courant, chez M. Candide, bijoutier, rue de Chartres, 22. Deux de ces chaînes, nommées chaînes de sûreté, sont longues et très fortes; les quatre autres sont des demi chaînes de gilet à gros chaînons, façon renaissance.
19 sept—3f

☞ On offre à louer une nourrice parfaitement saine. S'adresser au No. 61, rue d'Orléans.
18sept—3fem.

CHEAP DRY GOOD STORE,
Encoignure Bienville et Bourbon.
Marchandises françaises et anglaises.

REÇU par les navires Forest King et Manco, de Boston et de New York:
1 caisse indiennes françaises grande largeur, des plus nouveaux, et garanties bon teint;
8 caisses indiennes anglaises de do à 12½ c.
8 do do do petits dessins do à 11 c.
4 do do américaines do à 7½ c.
2 balles cotonnades françaises de 25 à 40 c. la yarde.
2 do do américaines, 15 à 30 c. la yarde.
2 do do à raies pour nègres, 10 c. do
2 do do pour chemises, 5 c. la yarde.
2 do do 5/4, 11 c. la yarde.
4 do do 4/4, à 7 et 8 c. la yarde.
2 caisses coton blanc américain de 6 à 11 c. la yarde.
2 do do do de 5/4, à 12 c. do
250 douzaines chaussettes et bas anglais blancs, coton, laine, écru, et un des plus beaux assortiments de bas d'enfans.
50 douzaines chaussures d'enfans de nouvelles formes de la Nouvelle-Angleterre. Toujours en main, un grand assortiment d'articles, de fantaisie.
16sept

MARCHANDISES D'HIVER,
No 6, rue de Chartres.

LES soussignés reçoivent en ce moment, par les navires Ranso, du Havre, Southerner et Memphis, de New-York, Marathon et Grenada, de Boston, les articles suivants qu'ils vendent à des prix modérés pour du comptant:
Laine à cardeuse pour habillements d'enfants,
Bas et chaussettes en laine pour dames et enfants,
do en coton de toutes couleurs et grandeurs,
Chaussettes do do do
Mousseline batistes rayés et brodés,
Mouchoirs noir pour hommes et enfants,
Dentelles, Valenciennes et entre-deux,
Mousseline laine noire supérieure,
Alpacas et Alpacas noir,
Barèges noirs unis, rayés et à carreaux crêpés,
Entredeux et galons en mousseline,
Mérinos noirs et en couleur,
Chemises mérinos pour dames, hommes, enfants,
Chemises unis do do do
Gants soie pour dames et enfants,
Crêpe blanc et noir,
Dentelles laine noire à rideaux,
Do coton do
Gings et coutil à matelas,
Baptistes unis, rayés et à carreaux,
Couvertures françaises 8, 10, 12 et 11 points,
Do do pour nègres, de Bassin, véritables,
Soieries noires unies, rayées et à carreaux,
Satin noir à gilets et cravates,
Cotonnades françaises et américaines,
ainsi qu'un grand assortiment d'autres articles trop longs à mentionner. Les personnes qui désirent voir un choix de marchandises feront bien de venir visiter notre magasin ou elles trouveront leur avantage.
GIQUEL & JAMISON,
18 sept No. 6, rue de Chartres.

LES soussignés offrent à vendre, à des prix modérés, les articles compris dans les navires Ralph, du Havre, Union et Gertrude, de New-York:
5 caisses Damas coton,
1 do indiennes françaises nouveau genre,
15 do do do carreaux, 1 m.
1,000 doux. imperbales coton imprimés,
5 balles cotonnades nouveaux dessins,
10 do do blancs unis.
Un grand assortiment de cols brodés pour femmes et enfants,
250 douzaines bas écrus,
250 do paris laine fourrés,
Un assortiment de bobinet blanc et noir beaux dessins,
25 balles coton écru 3/4, 4/4, 5/4, 12/4,
20 caisses coton blanc 3/4, 4/4, 5/4, 12/4,
20 balles Stripes et coutil à matelas,
3 caisses cotonnades nouveaux dessins,
10 do coton blanc et écru croisé,
5 do Jeans et coton croisé,
8 do madras à fils de couleurs,
8 do pantalon au No 25 à 100,
8 do madras blanc et écru,
20 do flanelle blanche 3/4, 4/4, 5/4,
6 do do rouge,
7 do do rouge et blanche croisée,
1 caisse satinet gris,
1 do do noir,
1 do do blanc,
5 do York Denim,
5 do do do imitation,
25 caisses indiennes dessins nouveaux,
10 do do cochecos,
250 douzaines bas assortis,
150 do do pour fillettes,
5 caisses Kerseys,
5000 douzaines bobines fil ayant droit au drawback. DUFOUR, DURAND & Co,
19 sept rue de Chartres, No 25.

Marchandises Anglaises.

REÇU par le navire Carnatic, de Liverpool, les marchandises suivantes, à vendre par le soussigné:
10 balles indiennes anglaises, 6/4;
4 do do fond clair, 4/4;
4 do bontein écossais;
4 do cotonnades à carreaux;
6 do coton blanc 5/4, 5/4 et 4/4;
1 do guingham lustré;
4 caisses coton croisé et unis pour doublures;
2 do toilet grises;
1 do tulle, bobinets et dentelles coton;
1 do alpacas et cobourg;
1 do Orléans clairs, 5/4 et 6/4;
2 do velours coton à côtes;
1 do chaussettes laine pour hommes;
1 do do laine et coton pour enfans;
1 do gants laine, soie et coton;
1 do bonnets et chaussons laine;
2 do mouchoirs batiste 5/4 et 6/4;
3 do jupons cotonnades.
J. LEVOIS,
14sept 47, rue Chartres, au premier

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS MENSUEL.—SEPTEMBRE 1848.

SONT invitées à se présenter à ce consulat pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

A
Arnold John. Andermann.
B
Bergerin. Bouveille Pierre.
Burcilla Vve, née Legendre. Bujot Adeline Vve.
C
Castel, distillateur. Charlemagne Charles Hyp
Chatel François-Victor-Auguste
Couverberg, Constant.
D
Desvoiloins (les époux).
Dnisheller Franc Vve Auguste.
Dardemio. Dubois Nicolas.
F
Fotial Vincent.
G
Grandmont H. B. Gautté Joseph.
Jarry, les époux.
L
Loyn Eloi Auguste. Loyn Pelayzie.
Labrolle Achille. Lapoude.
Lemonnier Frederic. Leduc, les époux.
M
Mellac. Masson Joseph.
Menard Gabriel. Mourasquiny, les époux.
Mourna Anthelme.
O
Ougier Léon.
P
Perry Alexandre. Pierre Julien.
Pradier Gilbert. Plumet Pierre-Charles.
R
Reboudne Victor.
S
Schwartz Eugène.

La chancellerie du Consulat de France, située encoignure, Chartres et St. Pierre, est ouverte tous les jours, de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi. 13sept

CIGARES de la Havane—135,500 des meilleures marques de la Havane, en déchargement du brick Millaudon et à vendre à très bas prix, par J. M. CABALLERO,
20 sept 32, Vieille-Levée.

CIGARES—41,300 cigares de la Havane, de toutes les qualités, en déchargement du brick Millaudon et à vendre à des prix modérés par J. M. CABALLERO
20 sept 32 Vieille Levée.

REÇU ET EN MAGASIN—60,000 cigares de la Havane, des marques les plus renommées, importés par le brick Adams Gray et à vendre par J. M. CABALLERO,
20 sept 32 Vieille Levée.

ALCOOL à 80, 90 et 94 pr. 0/0 en baril;
Blue Lick en baril;
Sel d'Epsom de Baltimore,
Alum et salpêtre raffiné;
Blanc de plomb sec et à l'huile;
Rouge de venise et litharge en kegs de 25, 50, 80 et 100 livres;
Térébenthine en rafraîchi et en poudre; vernis pour ... &c. &c., à vendre par H. BONNABEL,
18 sept 37, rue Tchoupitoulas.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE,
No 99, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI MATIN, 28 SEPTEMBRE.

CANDIDATS WHIGS.

POUR PRESIDENT:
ZACHARY TAYLOR,
DE LA LOUISIANE.
POUR VICE-PRESIDENT:
MILLARD FILLMORE,
DE NEW-YORK.

Ticket Electoral:
PREMIER DISTRICT.......JACQUES TOUTANT.
SECOND DISTRICT.......J. P. BENJAMIN.
TROISIEME DISTRICT.......MANUEL J. GARCIA.
QUATRIEME DISTRICT.......J. ADAMS, Jr.
CINQUIEME DISTRICT.......JOHN MOORE.
SIXIEME DISTRICT.......JAS. G. CAMPBELL.

Mes voeux sont pour le pays, pour le pays tout entier.—Je désire ardemment et sincèrement que l'homme, quel qu'il soit, qui sera placé à la tête de la Nation, puisse, par une fidèle adhésion à la Constitution, nous rendre heureux à l'intérieur et nous assurer le respect des peuples.
Z. TAYLOR.

Je désavoue à jamais, et de la manière la plus formelle, toute pensée de mettre en question les droits de propriété des citoyens du Sud.
MILLARD FILLMORE.

OPINION DU GENERAL WM. O. BUTLER SUR LES FRANÇAIS ET LES CREOLES DE LA LOUISIANE.

Le temps est venu où nous devons déchirer le voile qui couvre quelques-uns des antécédens du général WILLIAM O. BUTLER, candidat démocrate à la vice-présidence. Nos adversaires ont traîné dans la boue le nom de M. Fillmore; ils lui ont appliqué l'épithète de *meurtrier* et *d'assassin*; il l'ont injurié, honni, flétri de toutes façons.

Le rôle d'insulteurs publics ne nous convient pas. Nous allons accomplir un devoir plus grave en signalant à nos concitoyens une particularité de la vie du général William O. Butler.

Au mois de janvier 1843, on discutait au Congrès la question de savoir s'il convenait de rembourser au général Jackson l'amende à laquelle il avait été condamné en 1815, par le juge Hall. M. Wm. O. Butler prit la parole, et, au milieu de son discours, venant à parler des Français et des Créoles de la Louisiane, à l'époque de l'invasion, il tint le langage suivant:

Extrait d'un discours prononcé au Congrès, au mois de janvier 1843, par le général WM. O. BUTLER, candidat démocrate à la Vice-Présidence.

Il y avait aussi à la Louisiane (en 1814-15) une certaine classe de la population qui n'était pas liée vis-à-vis de la nation. La ville et les campagnes étaient remplies d'*étrangers* venus de tous les pays, appartenant à toutes les races, parlant toutes les langues; la seule affaire de ces hommes était d'améliorer leur position. Qui oserait prétendre que ces étrangers fussent tous honnêtes et sincères, qu'ils fussent prêts à mourir pour une cause qui leur était indifférente? Qui oserait affirmer que ces étrangers ne fussent pas passés à l'ennemi qu'ils croyaient déjà victorieux? SI LA MOITIE DE LA POPULATION DE LA LOUISIANE EUT JURE QUE L'AUTRE MOITIE RESTERAIT FIDELE, PENSE-T-ON QUE LE GENERAL JACKSON, QUI CONNAISSAIT SI BIEN LE COEUR HUMAIN ET LE MOBILE DE NOS ACTIONS, EUT PU UN SEUL MOMENT AJOUTER FOI A UNE PAREILLE ASSERTION? Mais le général Jackson n'était pas seulement guidé par sa connaissance des hommes et des choses. On l'avait averti, avant qu'il arrivât à la Louisiane, que ce pays était plein d'ESPIONS et de TRAITRES.

Les troupes de la ville (le bataillon d'Orléans) furent les premières à manifester des signes d'insubordination. Beaucoup de volontaires (Créoles et Français) demandèrent la permission de retourner en ville, en disant qu'ils avaient droit à cette faveur parce que leurs familles et leurs amis demeuraient à la Nouvelle-Orléans. ET PUIS LE JOYEUX CARNAVAL TOUCHAIT A SA FIN, ET L'AMOUR DU PLAISIR QUI DISTINGUE LES CREOLES (LA PLUPART SONT D'ORIGINE FRANÇAISE) L'EMPORTAIT SUR LEUR PATRIOTISME. Leur demande n'ayant pas été favorablement accueillie par le général Jackson, beaucoup de volontaires (du bataillon d'Orléans) qui étaient citoyens américains, *réclamèrent la protection du consul français qui les reconnût invariablement comme citoyens français.* Munis des certificats que leur avait délivrés le consul, ils vinrent réclamer leur décharge et laissèrent seuls, pour défendre leurs foyers, des frères d'armes accourus d'Etats éloignés.

Que pensez-vous de ce langage, Français et Créoles de la Louisiane? Aux yeux du général WILLIAM O. BUTLER, nous sommes tous des TRAITRES et des LACHES. En 1815 nous aurions vendu notre pays *parce que le carnaval touchait à sa fin, et que chez nous l'amour du plaisir l'emporte sur le patriotisme.* Nos pères étaient des TRAITRES, et nous-sommes, sans doute, les dignes fils de nos pères. Nous sommes d'origine française; donc nous sommes de mauvais citoyens—C'est M. Butler qui le dit. Il est facile à M. Butler de stigmatiser ainsi toute une population; mais que n'a-t-il interrogé, pendant son dernier séjour à la Louisiane, les braves vétérans louisianais qui ont coopéré à la défense du sol en 1815? Ils lui auraient dit et prouvé que les Français ne sont pas des TRAITRES, que les Créoles ne sont pas des LACHES.

TRAITRES! voilà donc ce que nous sommes, voilà le glorieux brevet que nous décerne M. Butler. Quant aux *étrangers*, ils n'étaient pas seulement prêts à trahir la cause nationale, ils jouaient le rôle d'ESPIONS. Or, ces *étrangers*, qui étaient-ils? Des Français exilés du sol natal, des colons de St-Domingue qui étaient venus demander un asyle à la Louisiane. Ces *étrangers*, dont la plupart vivent encore, qui ont répandu leur sang le 8 janvier 1815, qui ont peut-être assuré la victoire aux armes américaines, ces *étrangers* qui étaient les seuls artilleurs de notre armée, ces *étrangers* qui sont nos pères et qui sont aussi attachés que nous à leur pays d'adoption, c'étaient des ESPIONS! Oh! M. Butler, les *étrangers* de la Louisiane se souviendront toujours de ce mot-là; ils s'en souviendront surtout le 7 novembre prochain.

M. Butler est d'autant plus coupable qu'il était lui-même présent à la mémorable bataille du 8 janvier 1815. A-t-il vu des *traîtres* parmi ces Français dont l'héroïsme excitait l'admiration du général Jackson? A-t-il rencontré des *lâches* parmi les créoles qui combattaient bravement à côté des Français?

C'est en plein Congrès que le général Butler a flétri le nom louisianais; c'est en pleine Chambre des Représentans qu'il a qualifié les Français et les créoles de la Louisiane de *traîtres, d'espions* et de *lâches*. Ces paroles ont été inscrites au *Congressional Globe*; elles resteront comme une tâche sur l'écusson de notre Etat.

Ce n'était pas assez cependant. Le candidat démocrate, après nous avoir accusés de lâcheté, nous imprime au front l'épithète de *menteurs*. Si la moitié de la population louisianaise, dit-il, eût juré que l'autre moitié serait fidèle à la cause des Américains, le général Jackson n'y aurait rien cru. Il ne l'aurait pas cru, *parce que* la Louisiane, à part les quelques hommes d'origine anglo-saxonne qui s'y trouvaient, n'était peuplée, suivant M. Butler, que d'*espions* et de *traîtres*. Nos milices, citoyennes elles-mêmes ne trouvent pas grâce auprès du candidat démocrate; elles ont voulu déserter le champ de bataille, *parce que le joyeux carnaval touchait à sa fin et que chez les créoles l'amour du plaisir l'emporte sur le patriotisme*. Et M. Butler insinue que cela est tout naturel, *puisque nous sommes d'origine française*. Quelle singulière opinion M. Butler a-t-il des Français! Les croit-il donc, comme on les représente dans quelques méchantes comédies anglaises, un peuple de saltimbanques et de marionnettes? Parce que nos pères sont français, nous demandons à quitter le champ de bataille en présence de l'ennemi pour venir danser en ville! En vérité, si ce n'était si niais, on serait tenté de s'indigner.

Et quel compliment à l'adresse des Français naturalisés! Ils allaient, dit M. Butler, chez le consul de leur nation, réclamer un certificat constatant leur qualité de citoyens français. C'est une calomnie, voilà tout. Les Français naturalisés, et ceux-mêmes qui ne l'étaient pas combattaient dans les rangs des Américains.

Mais il est inutile que nous commentions plus longtemps l'étrange discours de M. Butler. Les vétérans de 1814—15, les Français qui habitaient la Louisiane à l'époque de l'invasion, les créoles en général se souviendront qu'ils ont été diffamés au Congrès par le candidat démocrate à la vice-présidence.

Les TRAITRES, les LACHES, les ESPIONS de 1814—15 ne seront pas assez simples pour accorder leur appui au général Butler en retour des injures que celui-ci a déversées sur eux. Les humbles d'esprit sont très rares dans le siècle où nous sommes.

BUREAU DE SANTÉ.

Il est mort dans la journée finissant hier à midi, 30 personnes, dont 15 de la fièvre jaune.

LE TÉLÉGRAPHE—Le télégraphe qui doit relier la Nlle-Orléans à l'Ouest est achevé jusqu'à Clinton, dans la paroisse d'Est-Feliciana. L'autre extrémité de la ligne est très avancée, de sorte que dans quelques semaines les fils relieront la Nlle-Orléans à Louisville.

DEPECHE TELEGRAPHIQUE DE L'ABEILLE.
NOUVELLES DE L'ACADIA.

Notre correspondant de Charleston nous a transmis hier les dépêches suivantes. Nous aurions dû recevoir la première dimanche dernier, et la seconde le lendemain. Nous sommes redevables du retard dont nos lecteurs et nous-mêmes sommes victimes à l'inconcevable négligence ou à la fraude de quelques employés de la ligne télégraphique.

1re DÉPÊCHE—*Charleston, 24 sept. 8 heures du soir.* Le steamer *Acadia* est arrivé à Boston avec des nouvelles d'Europe de sept jours plus récentes. Le steamer *United-States*, a dû rentrer dans le port de Southampton pour réparer quelques avaries qu'il avait reçues. Le temps en Angleterre est propice aux récoltes. La solution temporaire du différend entre le Danemark et la confédération allemande a agi favorablement sur les marchés européens. Le prix des céréales a fléchi. Le blé à Liverpool est tombé à six schellings et le maïs à trois schellings par *quarter*. La farine américaine est cotée à 32 s. 6 d. et jusqu'à 34 s. Le coton est en demande. Les ventes de la semaine se sont élevées à 26,000 balles. *Le stock augmente.* Il y a beaucoup d'activité dans les manufactures. La récolte de patates promet d'être très abondante.

La reine a prononcé le 5 septembre le discours de clôture au parlement. Elle est partie ensuite pour l'Ecosse.

L'Irlande est tranquille.

Lamartine a publié une défense en réponse aux accusations dirigées contre lui. (Notre dépêche dit que le général Cavaignac a nié qu'il eût jamais l'intention de suspendre le *Constitutionnel*; elle ajoute que ce dernier journal a repris le cours de ses publications ainsi que la *Patrie*. Nous ne comprenons pas trop ce que cela veut dire, car le *Constitutionnel* n'a jamais été suspendu, que nous sachions.) Les bonapartistes se remuent en faveur de Louis Napoléon qu'ils voudraient porter à la présidence de la République. Les troubles qui ont éclaté dans quelques départements ne sont pas encore apaisés.

Les Autrichiens ayant frappé la ville de Parme d'une contribution de 400,000 florins, et cette somme n'ayant pas été payée dans les quatre heures qu'ils avaient accordées aux habitans, la ville a été livrée au pillage. Les citoyens se rappelant la défense héroïque de Bologne, ont couru aux armes et ont sonné le tocsin. Un affreux massacre a eu lieu. Les femmes et les enfans ont pris part au combat. On précipitait sur les Autrichiens, du haut des fenêtres, des meubles et des projectiles de toutes sortes. Aux dernières dates, les habitans de la campagne accouraient au secours de la ville. On ignore quel a été le résultat du combat.

Les duchés de Schleswig-Holstein ont refusé de reconnaître les termes de l'armistice conclu par la Prusse au nom de l'Allemagne. Le blocus de l'Elbe et du Jahda a été levé depuis le 5 courant. Le ministre français à Berlin a transmis à son gouvernement l'avis officiel que l'Autriche avait accepté la médiation de la France et de l'Angleterre pour résoudre la question italienne.

Une correspondance très vive a été échangée entre le général Cavaignac et le général Changarnier, relative à la garde nationale. A l'une des dernières revues, les divisions n'étaient représentées que par un petit nombre de gardes nationaux.

Ledru-Rollin a fondé un journal pour plaider la cause des classes ouvrières.

L'Italie est très agitée. Des troubles ont éclaté à Gênes, à Livourne et à Rome.

2me DÉPÊCHE—*Charleston, 25 sept.*—Les dernières nouvelles annoncent une hausse sur les céréales.

LES CLAYSISTES DE NEW-YORK.—Le *Baltimore Sun* du 20 renferme une dépêche télégraphique de New-York, ainsi conçue: "Les amis de Henry Clay qui voulaient nommer celui-ci candidat à la présidence, ont convoqué un meeting, qui aura lieu vendredi soir, dans le but de déférer aux désirs exprimés par Henry Clay dans sa lettre à M. Brooks, éditeur de l'*Express*."—Le mouvement clayiste a donc abouti à un avortement. C'est ce que nous avions prévu dès le principe. C'est presque un échec pour nos adversaires qui se consolaient déjà de la scission que Van Buren opère dans leurs rangs en pensant que la candidature de Clay diviserait également nos votes. Ils se sont trompés, voilà tout.

VERMONT—Les retours complets du Vermont donnent aux whigs 20,522 voix; aux démocrates favorables à Cass 12,190; et aux démocrates Van Burénistes, 14,025. La législature se compose comme suit: Sénat—21 whigs, 9 démocrates, 1 Van Burénite; Chambre des Représentants—116 whigs, 47 démocrates, 57 Van Burénistes. Les whigs ont conséquemment dans les deux chambres réunies une majorité de 23 voix.

Chronique Locale.

COUR DU RECORDER GÉNOIS.

COMMIS—Charles Flieger accusé d'avoir assailli George Zecher, a été examiné hier par le recorder et envoyé devant la Cour du 1er District. Il a fourni caution garantissant sa comparution.

—Un nouvel affidavit a été fait hier contre le même individu pour avoir insulté et menacé Charles Holzmann.

VOL.—William Lewis a été arrêté hier sous prévention de complicité dans le vol commis le 7 courant à bord du steamer Portland; il avait sur lui au moment de son arrestation, une paire de pantalons appartenant à M. James A. Mason, propriétaire des objets volés.

BRIS DE PAIX—Les personnes suivantes ont fourni caution: Joseph Williams pour avoir menacé Louisa Harper, John Beermann et Ferdinand Hamm, pour avoir troublé le repos public.—James Karr doit faire 15 jours de prison pour un délit semblable.

RECORDER SEUZENEAU.—John Burns alias Cheeps et John Cook, accusés d'avoir attaqué Peter Smith et de lui avoir volé sa montre, ont été examinés aujourd'hui par cette Cour. Le recorder a déchargé Cook et a envoyé John Burns devant la Cour du 1er District. L'affaire terminée, Cook a fait un affidavit contre Peter Smith qu'il accuse de s'être parjuré. Il a été arrêté et mis sous caution.

VOL.—Henry Wilson a été arrêté hier sous prévention de vol d'habillemens appartenant à Ed. Royal.

VAGABONDE.—Eliza Sooler a été envoyée pour 30 jours à la maison de travail.

ASSAUT ET BATTERIE.—Joseph Magioni a fait un affidavit contre Gaspard Debuys, par qui il prétend avoir été assailli et battu de telle façon, qu'il a été forcé de garder la chambre plusieurs jours. Un warrant a été lancé contre l'accusé.

LE MEURTRE TONNERMAN.—*Examen devant le recorder Seuzeneau.*—L'examen préliminaire de ce crime mystérieux a eu lieu hier devant le recorder. Seuzeneau. Jusqu'à présent nulle preuve directe n'est venue peser sur les accusés; cependant quelques circonstances tendent à incriminer le nègre Miller. Les accusés John McCue et Henry Sherlock ainsi que les deux esclaves Miller et Isaac étaient en Cour, les témoins ont été entendus. Thomas Williams demeurant vis-à-vis la maison du décédé, dit qu'ayant été réveillé par les cris au feu et au meurtre il s'élança sur la galerie et vit la porte de Tonnermann s'ouvrir avec violence et l'infortuné tomber sur le pavé. M. Peter dépose qu'il a entendu le maître et l'esclave Miller se quereller sur le produit du travail que l'esclave devait remettre tous les mois; le maître en ayant fixé le prix à $20 et l'esclave ne pouvant les payer, il lui aurait dit de venir pour travailler dans sa cour; il a entendu Miller dire qu'il se couperait la gorge ou qu'il couperait celle de son maître; et une autre fois, qu'il ne travaillerait pas longtemps avec lui. Il n'a jamais entendu l'autre esclave Isaac faire aucune menace et le croit un brave garçon. Il a vu le prisonnier McCue dans la maison au moment où le crime a été commis, et a souvent vu Sherlock boire à la buvette de Tonnermann.

M. Cook dépose qu'il connaît parfaitement l'arrangement de la maison; que le nègre Miller couchait dans une chambre séparée de celle du défunt par une cloison en planches, et que le plus léger bruit pouvait y être entendu. Le capitaine Kennedy dépose qu'il est arrivé sur les lieux où le crime a été commis, entre onze heures et minuit, que les recherches faites dans la maison lui ont fait découvrir une balle sous le matelas du nègre Miller, et un revolver dans sa malle. Il pense que le défunt a été assassiné pendant son sommeil. La suite de cette affaire a été renvoyée à aujourd'hui.

RECORDER GÉNOIS.

VOL.—Wm Lewis accusé par A. Rose d'avoir volé une malle en cuir, a été envoyé devant la cour du 1er district.

UN BRUYANT PERSONNAGE—James Mulgrove paraît devant cette cour accusé d'avoir fait une entrée trop bruyante dans la maison de Mr Sarah Ewing, rue Poydras, où il a brisé des meubles pour une valeur de $60. Il est de plus accusé d'avoir frappé le capt. Winter qui venait l'arrêter. Mulgrove a fourni caution pour paraître lors de l'appel de son affaire.

TOUT DOUX EN FAMILLE—Patrice Fitzgerald, accuse devant cette cour, son fils James et la femme de son fils de l'avoir assailli avec l'intention de le tuer. James Armstrong, gendre de Patrice, accuse de son côté Mary Fitzgerald de l'avoir insulté et menacé. Il charge aussi Hélène Fitzgerald qui s'est rendue coupable de la même offense.

—Jacob Munger a été arrêté hier sous la prévention d'avoir tenté de vendre une décharge de volontaire que l'on suppose frauduleuse.

INDEMNITÉS MEXICAINES.—Le secrétaire du trésor a annoncé qu'il payera le 27 octobre prochain le montant des indemnités mexicaines réglées avant la guerre. Le chiffre de ces indemnités s'élève à $1,500,000.

HAVANE—Nous avons reçu hier par le brick *P. Soulé* des journaux de la Havane jusqu'au 17 courant. Nous y trouvons quelques nouvelles de Venezuela. La flotille du général Paez a fait son apparition le 20 août à Rio-Caribe. Les forces de Monagas qui occupaient ce point en ont été chassées par un corps de 200 hommes auxquels le commandant de l'escadre avait fourni des armes. Le canton de Cumana s'est prononcé en faveur de Paez. On assurait à Rio-Caribe que le général Carabaño, commandant les forces de Monagas, avait été assassiné près de Cariaco. Paez s'est embarqué le 2 août à bord d'un steamer américain pour Maracaïbo. Tout porte à croire que le Venezuela deviendra prochainement le théâtre d'une lutte acharnée.

MORT D'UN MEMBRE DE LA LÉGISLATURE.—Nous avons le regret d'annoncer la mort de l'honorable ALEXANDRE MATHER, un des représentans à la Législature de la Louisiane. M. Mather, qui n'était âgé que de 29 ans, est mort, le 21 de ce mois, à Baton-Rouge. Il représentait la paroisse St Jacques à la Chambre depuis plusieurs années, et il s'était conquis, par ses manières affables et ses belles qualités, l'estime et l'affection de tous ses collègues.

M. DAVID GRAHAM est l'un des whigs les plus influens de New-York. Il s'était prononcé en faveur de Clay, mais il a compris qu'il s'était fourvoyé, et il vient d'adresser à la *Tribune* une lettre dans laquelle il annonce qu'il soutiendra de toutes ses forces le général Taylor.

SITUATION DE L'ITALIE.

L'anarchie du Piémont touche à la guerre civile. Pendant que les clubs crient à la trahison, que les partisans excitent l'opinion publique contre les conseillers du roi et que les ministres donnent leur démission en dénonçant *la camarilla qui veut l'Italie à l'Autriche*, les populations lombardes, poussées par des influences contraires, s'insurgent contre la levée en masse et le service de la garde nationale, aux cris de: *Vivent les Autrichiens! vive Radetzki!*

Des correspondans, intéressés sans doute à cacher un état de choses connu de tout le monde en Italie, écrivent à Paris, à des journaux qui les croient sur parole, que la confiance rentre dans les esprits, que l'espoir renaît et que les volontaires courent aux armes pour recommencer la guerre. Nous disions, il y a trois jours, au *Journal des Débats*, que c'était juste le contraire qui était vrai, et si nous voulions insister et entrer dans de longs détails, nous n'aurions que l'embarras des preuves. Nous nous bornons à traduire l'article suivant du *Corriere mercantile* du 25:

"L'ennemi n'est pas loin, il est à nos portes. Les paysans de la Polcevera, ceux surtout qui habitent les collines, se sont déclarés contre nous. Gênes, alerte! les dispositions de ces montagnards à notre égard sont semblables à celles des Allemands et des jésuites.

"Ils nous accusent d'avoir préparé, excité et entretenu la *guerre injuste* contre l'Autriche; d'avoir entrepris cette guerre uniquement pour bénéficier leurs familles; de n'y avoir envoyé que des pauvres, tandis que les riches étaient chez eux; d'avoir poussé le roi à une entreprise qu'il blâmait d'avance, et, enfin, organisé la garde nationale que pour les rendre tous soldats. Ils refusent de reconnaître cette institution *toute de notre invention*.

"Ils déclarent que non seulement ils ne prendront pas le fusil de garde national, mais qu'ils désarmeront quiconque, parmi eux, aurait la hardiesse ou la faiblesse de s'enrôler; qu'ils ne veulent pas mourir en combattant contre les Allemands, qui sont de *braves gens*. Nous mourrons, disent-ils, chez nous, et si nous combattons, ce sera contre les Génois. Ils engagent les habitans de la ville à ne pas mettre les pieds sur leurs terres s'ils ne veulent pas être violemment chassés. Ils prétendent que les autorités n'osent leur envoyer des billets ni pour la conscription, ni pour la garde nationale, parce qu'elles savent que le porteur serait fusillé.

"Voilà pour des paroles, voici pour les faits.

"A Cassanova, trois gardes nationaux génois qui s'exerçaient au maniement des armes, ont été horriblement bâtonnés par les paysans, qui ont laissé pour mort un autre milicien qui était allé en uniforme voir un de ses enfans à la campagne.

"A Cornaco, le jour de l'Assomption, le capitaine de la garde nationale s'étant présenté à l'église revêtu de ses insignes, a été horriblement maltraité, et il eût été probablement assommé sur place sans l'intervention du curé.

"A Brasile, le jour de Saint-Roch, les paysans attaquèrent en criant: *Vivent les Allemands! vive Radetzki! vive Metternich!* les gardes nationaux, dont deux ont été grièvement blessés.

"A Cremeno, la garde nationale armée a dû prendre la fuite devant les habitans des quatre paroisses de Morego, Manesseno, Casanova et Sant'-Olceste, qui fondaient sur elle avec des couteaux, des bâtons, des pistolets et des carabines.

"La colline de Murta est en pleine insurrection. L'état de Brasile, Sant-Biaggio, Livellato, Morego, Meneseno, Cremeno, Comaco, Cassanova, Murga, Sant-Olceste, &c., est tel, qu'il doit inévitablement amener l'anarchie et la guerre civile."

Supposez maintenant que la médiation n'aboutisse pas, ce qu'il est assurément très permis de prévoir, comment, avec de telles dispositions, fera-t-on la garde nationale? comment organisera-t-on la mobilisation?

Tout cela, comme on voit, est peu rassurant, d'autant plus que si les campagnes s'insurgent contre les villes, les habitans des villes sont loin d'être en mesure, par leur union, de faire contre-poids à ce mouvement de *réaction autrichienne*, comme on l'appelle en Italie. Charles-Albert, poussé à bout, a sacrifié quelques-uns des membres les plus impopulaires de son état-major, notamment le général Salasco, doublement célèbre par ses bulletins et l'armistice qu'il a conclu le 9, après la capitulation de Milan.

Mais l'opinion publique n'est pas satisfaite; d'abord les journaux et les Cercles déclarent que Salasco, quoique chef de la camarilla, n'est pas le seul coupable, ensuite qu'il ne suffit pas de les renvoyer, et que justice ne sera faite, que lorsqu'ils auront répondu de leur conduite devant un conseil de guerre. A ce prix seulement, la confiance peut revenir dans les esprits, et le *Risorgimento*, journal ministériel, ou du moins très favorable au ministère actuel et très modéré, dit formellement, que sans un changement complet dans le personnel des chefs et dans la direction, l'armée ne manquera pas à son devoir et à la discipline, *mais qu'elle ne renouvellera plus ces actes de bravoure qui, de succès en succès, l'avait menée jusqu'aux hauteurs de Rivoli.*

Quelques gérans, entre autres MM. de Broglio et Castagnetto, allant au devant des accusations plus ou moins directes dont ils sont l'objet, ont écrit aux journaux pour demander qu'une enquête officielle ou autre fût commencée sur leur compte. Les journaux applaudissent à cette résolution et demandent pourquoi elle n'est pas imitée par les généraux Salasco, Bava, etc. (*Presse.*)

LE CHOLERA.

En comparant, dit un journal français, la marche que suivit le choléra, avant de faire en 1832 sa première apparition en France, avec celle qu'il suit maintenant, on peut concevoir des craintes fondées sur son invasion future. Parti, comme en 1817, de l'Inde, son foyer primitif, et traversant la Perse, il s'est avancé au nord-ouest vers le Caucase, et au sud-ouest le long de la mer Noire, vers Constantinople, menaçant ainsi l'Europe par deux côtés à la fois. Il longe ses deux bras vers l'occident, comme pour l'embrasser dans une formidable étreinte. Mais il s'étend du pays qu'il occupe entièrement et sa marche sur l'Allemagne par une double voie sont des motifs suffisans pour penser qu'il visitera de nouveau la France, il n'est pas non plus impossible qu'il s'arrête là où il est aujourd'hui et l'expérience du passé est loin d'interdire toute espérance à cet égard.

En effet, on l'a vu en 1829, parti de l'Inde cinq années auparavant, arriver d'une part jusqu'à la ville russe d'Astrakhan à l'embouchure du Volga, et, d'autre part, jusqu'en Syrie, à Alep, puis, trouvant là ses limites, se perdre dans les solitudes de la Tartarie, et s'engloutir dans la Méditerranée. L'Europe effrayée en fut rassurée, et fut préservée pour huit ans; ce fut seulement en 1830 que le fléau reparut à Astrakhan, pendant les jours de notre révolution de juillet, et en même temps en Russie d'un autre point, plus élevé, à Orenbourg, aux frontières de l'Europe et de l'Asie. De là, comme on le sait, il gagna Moscou, fut porté par la guerre, en 1831, à Varsovie et dans toute la Pologne, et descendit sur Berlin et Vienne, pendant qu'il remontait simultanément vers le Nord, et atteignait Saint-Pétersbourg, Archangel et la Finlande.

Cette halte que le choléra a faite une fois, au moment où il menaçait déjà l'Europe, pourquoi désespérer qu'elle puisse se renouveler? Mais, objectera-t-on, Alep où il a su s'arrêter, Astrakhan où il s'arrêta huit années, sont fort loin de la France; à une distance telle, la menace était éloignée, et par conséquent beaucoup moins redoutable; Moscou et Saint-Pétersbourg sont, au contraire, bien autrement rapprochés; le monstre marche sur nous, et, pour ses pas de géant, qu'est-ce qu'un intervalle de 700 lieues? D'ailleurs, n'est-il pas à nos portes, n'est-il pas à Berlin, à Londres?

Non, certes, au moment où nous écrivons ces lignes, le choléra asiatique n'est point à Londres, quoi qu'en aient dit quelques journaux anglais; il est bien reconnu que vingt et un décès cholériques avaient eu lieu dans la même semaine, à la fin du mois dernier; mais nous pensons qu'on ne doit voir dans ces décès, peut-être exagérés, que des exemples de choléra sporadique, de celui qui existe on ne peut plus habituellement en Europe, qui est plus commun en automne, et que l'on connaît parfaitement dans nos hôpitaux de Paris, choléra presque toujours bénin, et mortel par rare exception; et la meilleure preuve de notre assertion, c'est que la maladie n'a rien depuis lors augmenté, et qu'il semble ne plus en être question.

Doit-on conclure, d'une manière positive, que l'épidémie soit à Berlin, parce que l'on a signalé, le 30 juillet et le 2 août, deux décès qui lui ont été attribués, et parce que plusieurs autres se seraient été constatés pendant la semaine suivante? Des renseignements ultérieurs et plus amples seraient nécessaires, la différence entre le choléra de l'Inde et celui de nos climats est dans la multiplicité des cas et la ténacité, et dans les plus que dans l'ensemble des symptômes identiques au degré près. Ainsi, en 1832, le premier jour que le fléau éclata à Paris, frappa-t-il quatre victimes, et, dès le cinquième, en comptait trois cents malades! Ce chiffre (et, dans presque tous les pays, la même invasion aussi rapide, les mêmes ravages) signalèrent le début de l'épidémie; ce chiffre énorme peut-il se comparer avec le nombre relativement peu considérable des premières victimes à Berlin, et surtout à Londres, ville si populeuse?

En admettant même que le choléra asiatique soit dans la capitale de la Prusse, il ne s'ensuit pas fatalement qu'il faille regarder, comme une impossibilité son recul vers le Nord, et se hâter de pronostiquer les intervalles pendant lequel il opérera. Un impénétrable mystère enveloppe les causes de son apparition, et laisse place à quelque espoir comme il justifie toute crainte; le vent inconnu qui le pousse aujourd'hui vers l'occident peut changer demain, et soufflant d'un autre côté, le renvoyer aux lieux, qui l'ont vu naître.

On écrit d'Oran:

"La tranquillité se maintient et se consolide; les récoltes ont dépassé les espérances des indigènes. L'impôt de l'achour est arrivé; on remarque une augmentation d'un tiers sur les recettes obtenues l'année dernière. Nul doute que les labours [illegible] un plus grand développement, [illegible] jour de la vérité, l'impôt arabe n'arrive bientôt à une importance tout supérieure à celle qu'on pouvait espérer tout d'abord.

"L'arrivée de Muley Abderrhaman dans les environs de Taza a donné un peu d'inquiétude à nos populations de la frontière. Il paraît certain que l'empereur a établi son camp à Laïk-Rokka, chez les Riahs, [illegible] une affaire avec les Kabyles, [illegible]

"Les combats livrés par la garnison de Melilla aux Kabyles des Guelaïa sont continués; et dans la dernière affaire, les Espagnols [illegible] 80 hommes [illegible] et cavaliers enlevés. [illegible] jours."

LE BOURGEOIS.

Voilà bien assez long-temps qu'on médit du bourgeois. Voyons un peu ce monstre qui est la cause de tous nos malheurs, puisqu'il n'y a plus d'aristocratie, qui est la cause de la ruine générale, du choléra... futur, etc.

Sous Louis-Philippe, le bourgeois était possesseur [illegible]. Les modérés, les avocats, [illegible] électeurs. N'importe, [illegible] élément de nouveaux aristocrates!

Quand la République a éclaté, le bourgeois tout abasourdi des injures qui pleuvaient sur lui, tout effrayé de s'entendre attribuer les incendies du règne précédent, le bourgeois donc se dit: Je n'en vois un peu permettre à ces gens là de faire le bonheur de la France. Ils prétendent qu'ils ont un moyen sûr. Voyons; [illegible] Il se tait à l'écart, [illegible] rouvre sa boutique, [illegible] de travailler, [illegible] bourgeois?

Dans la république commune, *le peuple* est beaucoup, dit-on, le bourgeois n'est rien aucun. On crée des ateliers nationaux pour les [illegible] des places de commissaires, de préfets, des places de toute espèce aux amis du peuple. On prodigue la gloire, les honneurs, l'argent aux défenseurs du *peuple*. Le bourgeois lui-même donne son vote aux [illegible] défenseurs du *peuple*. Il contribue beaucoup à les porter partout aux plus [illegible]. Il leur ouvrit l'Assemblée, etc. [illegible] engagements. Il se serra le ventre, dans sa boutique ou dans son grenier, ne pensant [illegible] d'offrir un exemple de résignation vraiment évangélique. N'importe, c'est un infâme bourgeois.

Quand on lui eût tout pris, on en voulut encore à sa vie. On organisa les journées de juin. Le bourgeois se battit noblement. Il se présenta la poitrine découverte devant les barricades pendant qu'on le canardait à droite, à gauche, par des persiennes fermées, par des soupiraux de caves, derrière des matelas, etc.—Lâche bourgeois!

Il ne manquait plus au bourgeois que d'être insulté par d'anciens bourgeois, qui prétendent l'injurier au nom du peuple. A la vérité, ceux qui l'insultent et qui l'injurient ne sont ni bourgeois, ni peuple. C'est ce qu'on appelle de la [illegible]. Nous ne dirons pas le mot technique. (*Corsaire.*)

L'EMIGRATION COMMUNISTE.

Il est enfin arrivé des nouvelles de l'émigration communiste. *La première avant-garde icarienne* est parvenue à trouver la grande prairie du Texas où sera fondée la future capitale du genre humain.

On lit dans le dernier numéro du *Populaire* plusieurs lettres et un procès-verbal signés des communistes qui se sont jetés ainsi dans les forêts vierges de l'Amérique. S'il faut ajouter foi à ces documents, il n'y a rien de plus beau, de plus doux ni de plus fertile que ce pays de cocagne où les disciples de M. Cabet ont fixé leur séjour. Citons:

"Nous sommes dans une petite plaine, entre deux petites rivières; l'eau est très-claire. Il y a des poissons énormes. Birat le charpentier les pêche à la course. Un jour qu'il en poursuivait un, il aperçut un caïman qui avait sept pieds et demi de long. Au lieu de le pêcher à la ligne, il lui a lancé une balle. La viande en est très-bonne, nous en avons eu pour deux jours à nous en bien régaler. On nous disait que les caïmans étaient dangereux, mais nous trouvons qu'il y en a très-peu et qu'ils sont très-peureux."

Ceci ne vous produit-il pas l'effet d'une page de Fenimore Cooper. Birat le charpentier tuant le caïman et le mangeant rappelle Bas-de-Cuir au moment où il va faire rôtir sa bosse de bison.

Le charpentier ne se contente pas de ce premier exploit. Voici un nouveau fait d'armes que contient la même lettre.

"Chers frères, Birat vous avait promis un *petit ourson*, comme il n'en a pas trouvé, il vous a gardé un *petit chevreuil*, qu'il a attrapé à la course. (Le citoyen Birat est décidément très-fort à la course.) Ils se sont jetés tous les deux à la nage, l'ourson et la bête."

Un nommé du nom de Rougier adresse un procès-verbal au Père (le citoyen Cabet); il parle longuement des ressources du pays qu'on donne à cinq francs l'acre, du même pour rien. Il vante le sol abondant en maïs, en pommes, en fruits, en fleurs, en bétail. "Mais, dit-il, voici le revers de la médaille." Là-dessus, il raconte que la grande prairie est pleine de moustiques et de poux de bois. Il y a des lézards et des serpents. "Nous n'avons encore rencontré que trois ou quatre serpents à sonnettes, que nous avons tués." M. Rougier ajoute qu'on aperçoit des loups de petite race et des chats-tigres; mais ces derniers paraissent vouloir fraterniser avec les communistes. "Ils ne mangent que la volaille et les porcs."

Il est vrai que lorsque les porcs et la volaille viendront à manquer, ils pourront bien se rabattre un peu sur les icariens.

Au reste, un journal américain, le *New-York Herald*, contient à ce sujet l'alinéa suivant: "Un nouveau détachement de Français vient d'arriver à New-York. Ces malheureux vont rejoindre leurs frères dans l'Eldorado que leur a promis M. Cabet; c'est-à-dire, qu'ils courent à une mort à peu près certaine, au milieu de déserts fréquentés seulement par d'*horribles sauvages* et de dangereux animaux. [illegible] que les journaux de Paris éclairent la population. C'est un cas d'humanité."

Il va sans dire que M. Cabet proteste. En Icarie, à ce qu'il dit, il n'y a d'autres sauvages que les communistes. C'est bien assez. (*Corsaire.*)

ON demande à l'Hôtel d'Orléans, une bonne couturière, s'entendant à couper une robe, et aussi une bonne repasseuse; les deux parlant la langue française. N. GEORGE.
28sept—10f

BOTTES, SOULIERS ET BROGANS—1,300 caisses en magasin et en débarquement des navires Norfolk, Mosart, à vendre à bas prix par FROST & Co. 10, Magasins.

LISTE MARITIME.
Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES.
Navire à vapeur Falcon, Thompson, pr New York via la Havane et Savannah.
Brick Matilda, Thorndike, pr Boston.
Goelette Sarah, Tufton, pr Pensacole.
Adelaide, Heald, pr Sisal.
Dora, Hogbich, pr Pensacole.

ARRIVES.
Navire South Carolina, Owen, de Boston.
Brick P Soulé, Smith, de la Havane.
—STEAMERS.
Courrier, Martin, de la Balise.
Jas L Day, Wood, pr Mobile.
Superb, Frost, de Memphis.
Cincinnati, Williams, de Cincinnati.
J. L. Doswell, Thorn, de la rivière Arkansas.
Banner of Attakapas, Fuller, du St-Martinville.
Eliza, Ray, d'Alexandrie.

MEMORANDA.
Le navire à vapeur Yacht, arrivé hier soir à l'île aux Vaisseaux, venant de Vera Cruz, avait à bord $102,327 en espèces, consignées à J. W. Zacharie, R. D. Blossman, Alex. Grant, F. Riobnud, Schmidt & Co, A. Speyer, Renvaloi & Co, et les passagers suivants: MM. Perrin, Dillon, Watts, Robinson, Carroll, Serrubert, Speyer, Hacquoine, Rossi, Bourke, Dabeleclin, Croke, Du Gros, Pratt, Peyroff et Whitman.

Boston, 16 septembre—Arrivé, brick Saladin, de la Nouvelle-Orléans.

New-York, 18 septembre—Expédié, navire Manchester, Cone, pour la Nlle-Orléans.

LIGNE DES STEAMERS CUNARD.
DE LIVERPOOL.

Acadia	pour	Boston,	Samedi 9 Septembre
America	pour	New-York,	Samedi 16 Septembre
Cambria	pour	Boston,	Samedi 23 Septembre

D'AMERIQUE.

Acadia	de	Boston,	Mercredi 4 Octobre
America	de	New-York,	Mercredi 11 Octobre
Cambria	de	Boston,	Mercredi 18 Octobre

Décédé hier soir à 8 heures, GUSTAVE GANONGE, âgé de 22 ans. Les amis de sa mère, ceux de son frère et de Mme. Rouillette Finder, sont priés d'assister, sans autre invitation, au convoi qui aura lieu cet après-midi à 4 1/2 heures précises. Son corps est exposé rue Toulouse No. 27, entre les rues Chartres et Levée.

☞ Le navire HARTLEY, capitaine Campbell, du Havre, est prêt à décharger vis-à-vis la Monnaie. Les consignataires sont priés de faire prendre leurs permis et recevoir leurs marchandises sur la Levée, dans le cas contraire elles seront envoyées au entrepôt à leurs frais et risques.
T. C. JENKINS,
24 sept 95, rue Commune.

Fontaines à sucre blanc.

LE soussigné, JEAN VICTOR SIMEON DOGLIANI, originaire de Cherasco, Piedmont et actuellement à la Nouvelle Orléans, a l'honneur d'informer Messieurs les habitans sucriers qu'il possède un moyen sûr et irrécusable, de faire du sucre blanc par un dernier travail, c'est-à-dire qu'il peut travailler le sucre blanc dans les fontaines. Il est aussi l'inventeur d'une appropriation de formes et d'un fourneau pour calciner et revivifier le noir animal; il lui serait agréable de se rendre chez les planteurs qui voudraient bien l'honorer de leur confiance.

Ne pas confondre avec le charlatanisme des fontaines à sucre.

Références MM. P. M. Lapice, L. et P. Millaudon, Gardanne et Murphy.
JEAN-VICTOR SIMEON DOGLIANI.
Encoignure Notre-Dame et Tchoupitoulas
28sept—3

$25 de Récompense.

LA récompense ci-dessus sera payée à quiconque identifiera la personne qui a frappé et insulté mon père, M. Ms Martel, mardi 26 courant, à l'encoignure des rues St Louis et Chartres.
E. R. MARTEL,
Chez P. A. Degelos, encoig. St-Louis et Vieille Levée. 25sept

AVIS—Le soussigné étant sur le point de quitter la ville, prie les personnes qui ont des réclamations contre lui de les présenter à ses bureaux, à son magasin, No. 100 rue Tchoupitoulas. JOHN REZZINO.
28 sept—3

DISSOLUTION DE SOCIETE.

LA Société existant entre les soussignés dans cette ville sous la raison MANVILLE & VEAU, est dissoute [illegible] commun [illegible].
T. Veau est autorisé à [illegible] de la liquidation. Nouvelle-Orléans, 24 septembre 1848.
T. MANVILLE,
THEO. VEAU.
26—3f

Dames Jeannes Françaises.

100 dames-jeannes de 5 gallons;
do 3 do
do 2 do
do 1 do
A vendre en débarquement du navire Hartley, par B. TALAMON, rue Royale.
25 sept

VINS rouges et blancs en caisses et en barriques [illegible] St Georges [illegible] vin blanc [illegible] vinaigre, [illegible] sardines à l'huile, saumon à l'huile, [illegible] Eau de vie [illegible].
B. TALAMON,
28 sept 189 Royale.

BOTTES, SOULIERS ET BROGANS.—147 caisses [illegible] en débarquement des navires Norfolk et Ashland, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
25sept 18, rue de la Douane.

CAFE—300 sacs café St-Yago, en débarquement du brick P. Soulé, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille Levée.

AMIDON—25 barils, en débarquement du brick P. Soulé, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille Levée.
28 août

SUCRE—300 caisses sucre blanc et jaune en débarquement du brick P. Soulé, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille Levée.

CIGARES—102 milliers Regalias et [illegible], en débarquement du brick P. Soulé, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26 Vieille Levée.

TABAC—24 balles [illegible] en débarquement du brick P. Soulé, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille Levée.

PIMENTS—150 sacs piments frais de la Jamaïque, à vendre par C. J. WHEELER, 5, Bank Place.

A LOUER la partie inférieure de la maison sise à l'encoignure des rues St Philippe et Vieille Levée, No 126. S'adresser au propriétaire, P. Vaschon, au bureau.
27 sept

GRAISSE—500 barillets première qualité, à vendre par C. J. WHEELER,
27 sept 5, Bank Place.

BRIQUES A FEU—6000 briques à feu, à vendre par C. J. WHEELER, 5, Bank Place.

SEL—5000 boisseaux des îles Turques; 5000 sacs St-Martin; 2000 Key-West et 800 Liverpool, à vendre par C. J. WHEELER,
27sept 5, Bank Place.

EN débarquement du navire Eurotas, de Bordeaux,
100 barriques vin rouge St-Estèphe;
24 do do Montferrand;
25 caisses de 12 bouteilles vin rouge Léoville;
25 do do do Cantenac;
50 do do do vin blanc Haut-Sauterne.
A vendre par VIC. MAIGNAN,
27 sept 67, St Louis

$5 de récompense.

PARTI marron, depuis cinq semaines, de chez le soussigné, le nègre nommé PIERRE ou PETER, âgé de 50 ans, taille 5 pieds 7 pouces environ, ayant une forte cicatrice entre les deux sourcils; parlant l'anglais, le français et l'espagnol. Il a pour habitude de se faire passer pour libre. Il s'emploie ordinairement aux presses à coton et à bord des navires de la 2de Municipalité.
J. SAUVAGE,
27 sept rue Ste Anne, 107.

VOLUNTARIOS CATALANES DE LA LUISIANA.
Atencion.

La Compañia se reunira en asamblea general en su salon de armas, sito en la calle de Dumain, No. 14, entre las de Levée y Condé, el Lunes proximo, 2 de octubre, para tratar de asuntos interesantes al cuerpo. Se encarga a todos los miembros activos como honorarios sean exactos a la hora indicada.
De orden del capitan,
CAYETANO PACHE,
27 sbre Sargento primero.

Au Magasin de Grande Variété,
TATOUT FRERES,
No. 161, rue de Chartres, encoignure Toulouse,

REÇOIVENT dans ce moment un grand assortiment de marchandises par les navires Union, Gertrude, Forest King, Memphis de New-York.
20 caisses bas blancs coton pour dames et pour filles, assortis.
2 caisses bas blancs fins et extra fins.
5 caisses bas écrus, en couleurs diverses.
10 do chemises coton gris pour hommes.
12 do do do, écru et blancs.
20 do do en couleur pour enfants.
20 do papier à lettre et foolscap, qualités assorties.
10 caisses [illegible] à un et deux têtes.
14 do encre à écrire, noire et bleue.
500 ballots de [illegible] coton No. 4, 6, 9, 12, ainsi en couleur et coton à lampes.
1 caisse [illegible] fins, qualités assorties.
5 caisses lacets pour souliers 1/2 et 3/4 yardes.
25 caisses [illegible] qualité.
5 caisses balais pour robes et corsets.
Assortiment des derniers [illegible] d'Angleterre.
Un bel assortiment de coutellerie de poche et de table.
[illegible]
Ils ont aussi constamment en magasin, un grand assortiment de marchandises anglaises, françaises, allemandes et du pays, qu'ils offrent à vendre à des prix très modérés.
22sept.

A VENDRE en débarquement du navire Eurotas, de Bordeaux:
60 barriques vin Montferrand;
15 caisses do St-Julien et Château Lafitte;
200,000 bouchons [illegible].
DUBUCH FRERE,
31sep rue St-Louis, 77, entre Royale et Bourbon

A VENDRE en magasin:
barriques vin Médoc St-Julien, vieux pour famille,
do do do St-Emilion do do do
do do do Château Lafitte do do do
100 caisses do do do extra.
40,000 bouchons fins, &c. &c. &c.
DUBUCH FRERE,
28sept. No. 77, St-Louis, entre Royale et Bourbon

EN débarquement du navire Eurotas, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:
50 caisses cerises à l'eau de vie.
25 do abricots à l'eau de vie.
400 quarts de boîtes sardines à l'huile.
500 [illegible] bouteilles.
PERRON Frères,
28 sept Encoignure Royale et Dumaine

AVIS.—Les soussignés, nommés en vertu d'un ordre de la 1ère Cour de District, commissaires pour l'ouverture de la rue d'Esplanade, depuis la rue Johnson jusqu'au bayou St Jean, et pour faire une estimation juste et équitable de la perte ou du gain qui pourrait en résulter pour les propriétaires des terres et bâtisses requises pour la dite ouverture, ainsi que de la dépréciation ou plus value qu'en éprouveront tous les terrains et maisons situés dans le voisinage immédiat de la dite rue, et y faisant face, donnent, par ces présentes, avis à toutes personnes y intéressées, qu'ils ont déposé, le 20 septembre 1848, au greffe de la dite Cour, le dit tableau et estimation avec un plan y annexé, lequel tableau serait rapporté conformément à la loi pour être examiné par les parties intéressées pendant vingt jours, au bout desquels il sera présenté à la dite Cour pour être confirmé et homologué; et toutes personnes dont les droits ou les intérêts seraient lésés par le dit tableau, devront, dans les dix jours qui suivront la dernière publication du présent avis, déduire leurs raisons par écrit.
Nlle-Orléans, le 20 septembre 1848.
L. T. CHALON,
PAUL CHEVALIER,
27 sept—20sep30 J. B. COUTTER.

Magasin d'Instruments Aratoires,
76 rue du Camp.

Le soussigné étant sur le point de transporter son magasin d'instruments aratoires à New-York, Water street, Nos 189 et 191, offre à vendre son stock de la Nouvelle-Orléans à bas prix. L'assortiment est considérable et complet et se compose de plus de 50 genres différents de charrues comprenant les noms suivants: Eagle, Wind, Doubletree, Double Mould Board ou Flukes, charrues à secouer plat, de Collins, Three Shore, Corey, Hall, Sheep et Ransum; instruments pour planter le maïs, moulins à égrener le maïs, moulins à moudre le maïs au cheval, vans, haches, faux, pelles, pioches, [illegible] instruments pour arracher les racines, [illegible] instruments à nettoyer les canaux, instruments à faire des [illegible] le tout de la meilleure fabrication.

AUSSI—Un assortiment d'instruments d'horticulture.

AUSSI—Quelques [illegible] de carabine du célèbre Whitney du Mississippi. Les ordres devront être envoyés avant le 20 octobre, car l'établissement sera clos à cette époque [illegible]. Tous les articles [illegible] seront vendus à bas prix et au comptant.
R. L. ALLEN.

R. L. ALLEN étant associé depuis quelques années avec le soussigné, [illegible] de New-York, No 189 et 191, rue Water, où on trouvera constamment un vaste assortiment d'instruments aratoires et de graines de jardinage à bas prix. A. B. ALLEN & CO.,
27 sept—2fev, 2fo 189 et 191, Water street.

150 douz. mouchoirs de batiste légèrement avariés.
6 caisses indiennes françaises et américaines.
5 balles coton écru; 3 caisses do blanc.
Couvertes, casimirs, cotonnade et un grand assortiment d'articles de fantaisie venant d'arriver, à vendre au CHEAP CASH STORE, encoignure Bienville & Bourbon. 27t

Marchandises Nouvelles:
C. YALE Jr. & CO.
No 27, rue des Magasins,

REÇOIVENT par le steamer Falcon, les navires Clifton et Ashland, un superbe assortiment de soieries brochées, satinées, unies et écossaises; alpacas unis, cachemire et mousseline de l'Inde, unies, noires et en couleurs, crêpe et crêpe lisse, cravates de soie noires, mouchoirs de poche en soie, franges et passementeries en soie de toutes couleurs.

Aussi un assortiment complet en rubans, taffetas et satinettes, de gants, chapeaux, dentelles en fil, [illegible] et en coton, [illegible] broderies fines et [illegible] jaconas, [illegible] de bas, de chapeaux [illegible] nouveaux genre, fleurs artificielles, etc., etc., avec un assortiment général de marchandises sèches.
25 sept—121

Marchandises Françaises.

EN débarquement du navire Hartley, un bel assortiment de marchandises nouvelles, à vendre en gros par les soussignés:
Indiennes nouveautés, riches, robes unies.
do do fonds couverts;
do petits genres pour enfants;
do de deuil et demi deuil;
Damas coton pour rideaux,
do laine do
Mousseline laine nouveautés;
Cachemires d'écosse nouveautés;
Bombazines pour robes;
Barèges brodés, façonnés et imprimés;
Cotons chanvre et blanc unis;
do do rayés;
Cravates noires et satinées en laine;
Mouchoirs batiste brodés et unis,
do coton batiste imprimés;
Mouchoirs madras et autres genres.
Un assortiment complet de bas, chaussettes, parfumerie de Morgelat, et beaucoup d'autres articles.
LORNE & FROIS,
22sept 21, rue de Chartres.

LA SESSION d'hiver commencera le 1er octobre dans l'Institution de jeunes demoiselles, dirigée par Mme VAN NOSTEN. Le local vaste et bien aéré, des soins de mère prodigués aux jeunes pensionnaires, une méthode d'enseignement toute à la fois facile, solide, [illegible] professeurs choisis, tout est [illegible] pour mériter de la part des parents la confiance [illegible] de cet établissement. [illegible]
Rue du Camp, encoignure Camp et Delord,
25 septembre.

PERDU—Une montre d'homme, en or, cadran en argent, avec une petite chaîne en or, et une clef en or à la [illegible]. Elle porte le No. 38,757. Cette montre a probablement été perdue rue Bourbon, entre les rues Ste Anne et Toulouse. Une récompense honnête sera donnée à celui qui la rapportera au bureau de l'Abeille.
23 sept—3f

AVIS est par le présent donné que le certificat No. 624, échu le 1er octobre 1841, au nom de G. Tournade, pour onze actions du fonds capital du New Orleans Cotton Press Company, a été perdu ou volé, et qu'application a été faite pour en obtenir un nouveau.

AVIS.
Succession de John S. Lindner.

LES exécuteurs testamentaires donnent avis aux personnes qui doivent à cette succession que les comptes et billets non payés le 1er octobre prochain, seront mis en suit.
D. MISSEGAES,
HANS ADDICKS, } Exec. Test.
25 sept—6

AUX MERES DE FAMILLE.

IL vient que presque tous les parens se décident, quoiqu'à regret, à mettre leurs enfants à l'école; [illegible] Mme MILLIET, dans cette circonstance, désire attirer sur elle l'attention des familles. Son externat, fondé en 1838, lui a acquis une réputation [illegible] Son système d'enseignement [illegible]

On peut, en l'honorant d'une visite, rue St Pierre, No 69, entre les rues Bourbon et Royale, s'assurer des progrès rapides que font les jeunes enfants qui lui sont confiés; elle en a de quatre ans qui lisent [illegible] parfaitement.

Le prix est modéré. 23 sept—1m

AVIS.

LE public est prévenu que la société qui existait sous la raison de J. FAIVRE & J.D. ALLOVON est dissoute d'un commun accord.

J. FAIVRE continuera comme par le passé à tenir un grand assortiment de pianos de sa fabrique (*système en fer*) ainsi que ceux des maisons Pleyel & Erard à son nouveau domicile rue Conti 17, vis-à-vis de son ancienne demeure.

Il s'occupera de la location, accords et réparations de pianos. 23 sept

DIVERS articles en magasin et à vendre par Costa & Co, Front Levée, No 5,
Cigares—900 milliers de différentes marques, de la Havane, entre elles la vraie Victoria.
Sucre—100 caisses blanc et brun,
Café—180 sacs de la Havane;
Cacao—50 sacs de Guayaquil. 25e

CHAUX DE MARBRE—500 barils convenable aux ateliers, en grands barils, à vendre par JOHN HAYMAN & Co., 78, Poydras, et 11, Magasins rouges, 3e Municipalité. 26sept

CIMENT DE ROSENDALE—350 barils en débarquement du navire Forest-King et de la goélette D. C. Foster, à vendre par JOHN HAYMAN & Co., 78, rue Poydras, et 11 Magasins Rouges, 3me Municipalité. 26sept

CIMENT DE LOUISVILLE—30 barils ciment romain, à vendre par JOHN HAYMAN & Co., 78, Poydras, et 11, Magasins Rouges, 3e Municipalité. 25sept

PLATRE de Paris—300 barils Plâtre de Worthington et de Croton, en débarquement du Yarmouth et du [illegible], à vendre par JOHN HAYMAN & Co., 78, rue Poydras et 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité. 26sept

CHAUX, &c.—1,500 barils chaux fraîche de Thomaston, 1,000 barils Chaux de marbre de Philadelphie, et 1,000 sacs crins, à vendre par JOHN HAYMAN & Co., 78 rue Poydras, et 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité. 26sept

GOUDRON—300 barils goudron de la Caroline du Nord, à vendre par JOHN HAYMAN & Co., 78, Poydras, & 11, Magasins Rouges, 3e Municipalité. 26sept

CAFE de Rio—1200 sacs café vert de Rio mis en double sacs, et à vendre par J. W. STANTON & Co,
26 sept Encoig. Magasins et Lafayette.

CAFE de la Havane—300 sacs café supérieur à vendre par J. W. STANTON & Co,
26 sept Encoignure Magasins et Lafayette.

Eaux-de-vie et vins dans les magasins de la Douane.
15 quarts pipes eau-de-vie A. Seignette, fine preuve.
[illegible] blanc Napoléon, fine preuve.
[illegible] bouteilles vin Malaga sec, fine qualité.
A Vendre par J. F. BERCIER & Co.
21 sept. 54, Vieille-Levée.

VINS—100 barriques vin St-Julien et Montferrand, et 30 barils Haut-Sauterne, en débarquement du navire Eurotas, à vendre par J. F. BERCIER & Co,
23 sept 54, Vieille Levée.

FRUITS à l'eau de vie—20 caisses prunes et poires, de Clermont, à vendre par J. F. BERCIER & Co,
23 sept 54, Vieille Levée.

50 Paniers vin de Champagne;
25 caisses Kirchenwasser; à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & CO,
22 sept—15 99, rue de la Douane.

BRIQUES—30 milliers briques anglaises, devant arriver, à vendre par E. J. WHEELER, Bank Place.
21sept

PORC—200 barils porc [illegible] et 300 [illegible], à vendre par E. J. WHEELER, Bank Place.
20 sept

SACS—[illegible] sacs [illegible] 2 1/2 et 3 boisseaux, à vendre par E. J. WHEELER, Bank Place.
23 sept

DOUBLONS, mexicains et colombiens, à vendre par LABORDE & XIQUES,
26 sept 31, Commune.

Graines de Jardinage.
Garanties de la récolte 1848.

ARRIVEES par le steamer Falcon, et à vendre par le soussigné, un grand assortiment de graines de jardinage. Les planteurs et jardiniers pourront s'approvisionner à des prix modérés. Les marchands de la campagne trouveront un assortiment pour le détail [illegible] proprement préparées.
D. MADFAY,
26 sept 25, rue du Camp.

CAFE de Java—100 sacs, à vendre par J. W. STANTON & Co.

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Nlle-Orléans, le 18 septembre 1848.

A UNE assemblée des Directeurs tenue le 18 courant, un dividende de 24 00, ou Deux cent Quarante piastres par action, a été déclaré sur les profits des derniers six mois, payable sur demande aux actionnaires ou à leurs représentants légaux.
J. TUYES, Secrétaire.
19sept—8f

Transparents! Transparents!

A VENDRE par les soussignés un grand nombre de transparents avec devises, allégories et les portraits du général Taylor, [illegible] 23 courant en l'honneur de l'anniversaire de la bataille de Monterey.

Ils se chargent aussi de faire peindre toute autre devise que l'on pourrait désirer.

Les prix sont modérés.
J. HASPEREAU & CO.,
18 sept No 93 rue Condé.

ERNEST E. MOUGIN,
Pharmacien,
Encoignure Douane et Dauphine.
Le bureau du Dr. J. U. LANDREAUX est dans la même maison. 18 sept—1an

Bottes, Souliers, Chapeaux.

EN déchargement et en magasin, un assortiment complet des marchandises suivantes, à vendre à bas prix. Le stock sera constamment renouvelé par les arrivages qui auront lieu pendant toute la saison des affaires:
Bottes et brodequins fins, d'hommes, cousus et en veau;
Bottines de dames do do;
Bottines d'enfants, en veau et en maroquin;
Brodequins d'hommes et jeunes gens, en veau et chevilles;
Bottes d'hommes, chevillées, en veau;
Bottines de dames, chevillées, veau et veau marin;
Do enfans do do do;
Brodequins d'hommes, en fort Russet.
Chapeaux.
Chapeaux d'hommes casimir, noir et couleur;
Do do perle, et ordinaires;
Do de enfants, à larges bords;
Do de laine, noirs, bleus et blancs;
Do de Campêche, double tresse, fins et communs;
Do de paille, fins et à bas prix.
18sept FROST & CO., 11, rue des Magasins.

Cognac Pellevoisin.
Foncé en couleur.
12 demi-pipes cognac Pellevoisin, fine preuve,
31 quart do do fine do,
120 huitièmes do do fine do.
Couleur pâle.
17 demi-pipes cognac Pellevoisin, fine preuve,
31 quart do do, fine do,
24 huitièmes do do, fine do.
Vieux cognac.
10 barils vieux cognac Pellevoisin 1825.
A vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & CO., Agents de MM. Pellevoisin Ainé & Co. de la Rochelle.
18 sept—30f 99, rue de la Douane.

15 balles coton écru du pénitentiaire de Baton-Rouge.
20 balles couvertures françaises de 2 points.
10 balles indiennes françaises de Dolfus, Mieg & Co.,
A vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & CO.,
18 sept—30f 99, rue de la Douane.

4 caisses vanille, 200 caisses [illegible],
10 caisses prunes.
50 caisses liqueurs assorties,
10 caisses marasquin,
10 caisses eau-de-vie de Dantzig,
100 caisses absinthe,
150 caisses cerises à l'eau-de-vie,
100 caisses vin rouge,
200 demi-boîtes petits pois, 100 boîtes petits pois,
100 demi boîtes truffes, 50 boîtes pâtés truffés,
400 demi-boîtes maquereaux à l'huile,
450 grandes boîtes sardines à l'huile,
50 dames jeannes très vieux cognac.
A vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & CO.,
18 sept—30f 99, rue de la Douane.

NOIR animal en grain et en poudre, en lots à la convenance des consommateurs, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co.
18sept—1m 99, rue de la Douane.

Aux Habitans.

500 barils CHAUX DE MARBRE, pour clarifier le sucre, à vendre par F. H. MONSSEAUX,
18 sept 215, rue St-Louis, au Marble Yard.

NAVIRE Eutopia, de Bordeaux,
100 barils vin blanc Barsac,
20 barriques Médoc 1846,
25 do St-Julien 1844.
25 sept P. LONGIS, 116, rue Royale.

EAU DE VIE—247 quarts de pipes, Ph. Godard & Co. 20 demi pipes J J Dupuy, 20 quarts do do, 30 demi do A Seignette, 6 quarts do, 6 huitièmes do do, 5 demi do et 1 quart Castillon, 4 quarts en do, 9 demi do Henry Moine 1844, [illegible] J B Godard, le demi do Lafontaine, 4 demi do J Hennessy, 3 quarts do, à vendre par E. ROCHEREAU & Co,
18 sept 17 et 19 St-Louis.

COUVERTURES—12 balles couvertures françaises, à vendre par EUGENE ROCHEREAU & Co,
18 sept 17 et 19 rue St Louis.

CHAMPAGNE—250 paniers différentes marques, à vendre par E. ROCHEREAU,
18 sept 17 et 19 rue St-Louis.

ABRICOTS ET PRUNES—25 caisses prunes et abricots à l'eau de vie, à vendre par E. ROCHEREAU & Co,
18sept 17 et 19, rue St-Louis.

VIN BLANC—35 demi barriques Haut-Sauterne, qualité supérieure, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
18 sept 17 et 19, rue St Louis.

PETITS POIS—2,000 boîtes et 2,000 demi boîtes, à vendre par E. ROCHEREAU & Co,
18 sept 17 et 19 rue St-Louis.

ABSINTHE—225 caisses absinthe des marques Dubied, père & fils, Vernier et Leroux, à vendre par E. ROCHEREAU & Co,
18sept 17 et 19 rue St-Louis.

EAU DE FLEUR D'ORANGER—25 caisses, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co.,
18 sept 17 et 19 rue St-Louis.

CERISES A L'EAU DE VIE—250 caisses, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
18 sept 17 et 19 rue St Louis.

SUCRE raffiné de Boston—100 caisses et [illegible] caisses sucre en pain, à vendre par H. A. NORCROSS,
18 sept 68, rue des Magasins.

BLANC DE BALEINE—100 caisses à vendre par H. A. NORCROSS,
18 sept 68, Magasins.

CLOUS—200 barils, à vendre par H. A. NORCROSS,
18 sept 68, Magasins.

SALERATUS—25 caisses saleratus, à vendre par H. A. NORCROSS,
18 sept 68, Magasins.

CAFE DE JAVA—100 sacs en débarquement du navire Southerner, à vendre par H. A. NORCROSS,
18 sept 68, rue des Magasins.

THE—30 boîtes Impérial et poudre à canon, et 30 demi boîtes do Pouchong, 300 boîtes de 6, 12 et 13 livres à la boîte Impérial, poudre à canon et Young Hyson, en débarquement du navire Southerner. A vendre par H. A. NORCROSS,
18 sept 68, Magasins.

EPICES—200 sacs poivre, 50 do piment, et 2000 nattes de canelle, à vendre par H. A. NORCROSS,
18 sept 68, rue des Magasins.

CIGARES—39,000 de la marque Dos Cabanas;
39,650 do La Palma;
81,000 do La Fureza;
23,000 do Intrépidez, de Colon;
270,000 do La Norma;
10,500 do La Espanola;
28,000 do Lord Wellington;
501,150 cigares en débarquement du brick Adams Gray, à vendre par B. VALLS, 37, Commune.
18sept

TABAC—200 balles de Cuba, en débarquement du brig Adams Gray, à vendre par B. VALLS.
18sept

CURAÇAO ET MARASCHINO—50 caisses, à vendre par AUG. MOLIER,
18 sept—6 rue St Louis, No 90.

CAPRES ET VARIANTES—50 caisses, à vendre par AUG. MOLIER,
18 sept—6 No 90, rue St Louis.

ABSINTHE SUISSE—90 caisses de la marque Suisse de Bouvier, Brunelou & Co, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
18 sept—6 No 90 rue St Louis.

VIN DE MUSCAT—75 caisses, vin de Muscat de Frontignan, à vendre par AUG. MOLIER,
18sept—6 No. 90 rue St Louis.

BOUTEILLES VIDES—150 paniers bouteilles vides 20, 22 et 24 onces, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
18 sept—6 No. 90 rue St Louis.

CIGARETTES—3 caisses en débarquement du brick Adams Gray, à vendre par B. VALLS, 37 Commune.
18 sept

SUCRE de la Havane—56 caisses blanc et jaune, en débarquement de la barque Courier, à vendre par B. VALLS,
18 sept 37, Commune.

GRAINES pour oiseaux—20 barils en débarquement du navire Union, à vendre par B. VALLS, 37, Commune.
18 sept

CIGARES du Porto Principe—37,000 en débarquement de la barque Courier, à vendre par B. VALLS, 37 Commune.
18 sept

SARDINES A L'HUILE—3,500 boîtes et 1/2 boîtes, marques [illegible] Guilbaud et autres, à vendre par AUG. MOLIER,
18sept—6 90, rue St-Louis.

VIN CHAMPAGNE—150 paniers vin de Champagne, des marques A. Pavillier et Sue & Lacroix, en bouteilles et 1/2 bouteilles, à vendre par AUG MOLIER,
18sept—6 90, rue St-Louis.

VIN ROUGE EN CAISSES—500 caisses vin rouge, des marques St-Julien, St-Estèphe, St-Emilion, Pauillac et la Rose, à vendre par AUG. MOLIER,
18sept 90, rue St-Louis.

LIQUEURS ASSORTIES—125 caisses liqueurs fines et ordinaires, à vendre par AUG. MOLIER,
18sept—6f No 90, rue St-Louis.

FRUITS à l'eau de vie—30 caisses prunes, pêches et poires, à vendre par AUG. MOLIER,
18 sept—6 rue St Louis, No 90.

VIN rouge en barriques et demi-barriques—100 barriques et demi-barriques des marques Haut Brion et Haut Talence, à vendre par AUG. MOLIER, St Louis No 90.
18 sept

BOUCHONS—15,000 bouchons surfins longs, à vendre par AUG. MOLIER,
18 sept rue St Louis, No 90.

VINAIGRE du vin blanc—43 barils vinaigre de Bordeaux, à vendre par AUG. MOLIER,
18 sept rue St Louis, No 90.

COGNAC—10 demi-pipes Cognac de preuve de la marque J. J. Dupuy, à vendre par AUG. MOLIER, rue St Louis, No 90.
18 sept

EN débarquement du brick Adams, de la Havane, 20 balles feuilles de tabac Vuelta Abajo, 10 milliers cigares de la Havane, à vendre par LABORDE & XIQUES,
18 sept 31, rue Commune.

INDIGO supérieur de Guatémala, à vendre par LABORDE & XIQUES,
18 sept 31, rue Commune.

Aux Entrepreneurs.

NOUS avons quelques briques à feu anglaises, [illegible] à vendre à bas prix. Elles sont très convenables pour [illegible].
ALFRED KEARNY & CO.
[illegible] Magasins.

CHANGE sur la Havane, à vendre par LABORDE & XIQUES.

Steamer des Indes Occidentales.

AVIS.—Le steamer anglais des Indes Occidentales, FORTH, partira de l'île aux Vaisseaux, dimanche, 1er octobre, et repartira le même jour pour Vera Cruz.

Les passagers (ainsi que les malles) pour le Mexique seront transportés au steamer par le chemin de fer du Golfe du Mexique au débarcadère Proctor, et de là par le steamer auxiliaire à basse pression, Bolivar, capitaine Kinney.

Prix du passage $5, et le même prix pour retourner en ville pour les personnes qui voudront visiter l'île aux Vaisseaux et le steamer anglais.

La malle pour Tampico et Vera Cruz sera close à la poste à 8 heures A. M. le 1er octobre.

Les passagers sont invités à se trouver à midi, au dépôt du chemin de fer du Golfe du Mexique, le jour dit.

Pour plus amples informations, s'adresser (pendant l'absence de M. G. Musson) au bureau de A. Conlon, No 4, rue Front Levée.

Les lettres doivent être affranchies.
28 sept G. MUSSON, Contrôleur.

PAQUEBOTS DE NATCHEZ.
Partant tous les Mardis & Samedis soirs à 5 heures.

LE magnifique steamer neuf PRINCESS No 3, capt. C. D. Saufée, partira positivement tous les Mardis soirs à 5 heures.

LE steamer PRINCESS, capt. J. D. Leathers, partira pour Natchez, tous les Samedis soirs à 5 heures.

Ces deux steamers partiront positivement au jour et à l'heure indiqués.

Les passagers et le fret seront débarqués sur tous points de la côte, et la plus grande attention leur sera accordée.

Pour plus amples informations, s'adresser à bord, ou à 94 rue du Camp.
D. R. CARROLL,
15e—3pe—1 fins. 94, rue du Camp.

PRIX REDUITS.
Chemin de fer du golfe du Mexique.
Encoignure Champs-Elysées et Bons-Enfants, 3me Municipalité.
A PROCTORVILLE,—Lac Borgne.
Distance, 27 milles.
Prix du voyage—50 cents: enfans et esclaves, 25 cts.

ARRANGEMENT D'HIVER ET D'AUTOMNE.
Départs de la ville.
A 6 heures 1/2 A. M. A 12 heures 1/2 P. M.
A 9 heures 1/2 A. M. A 5 heures P. M.
Départs du Lac Borgne.
A 6 heures A. M. A 12 heures P. M.
A 8 heures et demie A. M. A 3 heures P. M.

☞ L'arrangement ci dessus aura lieu à partir de dimanche, le 1er octobre 1848.

Restaurant et Hôtel à Proctorville, Lac Borgne, tenu par M. Fernando Sanches, Wm. Trimi et autres.

Le steamer anglais touche à l'île aux Vaisseaux le [illegible] de chaque mois, en allant à la Vera Cruz, et le 20 ou 21 lors de son retour pour la Havane et l'Angleterre. 3sept

A LOUER le haut de la maison située rue Royale, entre St Louis et Toulouse, No 134. Le magasin No 7, rue de la Nouvelle Levée, entre Douane et Bienville.

Le bureau No 61, rue du Canal, entre St Charles et Carondelet. (La personne qui prendrait ce bureau aurait la jouissance pendant le temps qu'elle y demeurerait, de tout le mobilier qui s'y trouve, consistant en bureaux, tables, installations pour le gaz, &c.) Possession en peut être donnée immédiatement.

La maison à deux étages en brique, rue Julia, entre Baronne et Philippa, à partir du 1er novembre prochain.
S'adresser à EDW. SHIFT,
12 sept No 78, rue du Canal.

BANQUE DE CITE.
Nouvelle Orléans, 1er septembre 1848.

LA Direction de cette institution, ce jour, a déclaré un dividende de QUATRE POUR CENT sur les profits des derniers six mois, payable aux actionnaires ou à leurs représentants légaux à dater du lundi 11 du courant.
E. J. PALFREY, Caissier.

LES personnes qui ont des réclamations contre la succession E. V. Jourdain sont invitées à les faire, et celles qui doivent sont priées de payer entre les mains des soussignés.
J. F. LAVILLEBEUVRE,
AD. BLONDEAU, } Exécuteurs.
J. B. V. JOURDAIN,
5 sept—1m au No. 80, rue du Canal

Charbon—Charbon.
1000 barils Charbon de Pittsburg,
4000 do Cape Anglais,
500 tonneaux Anthracite,
2000 boisseaux Tindelwaters.
Le tout sera vendu en lots à la convenance des acheteurs et à bas prix. S'adresser au dépôt No. 181, rue St Louis, entre Bourgogne et Dauphine.
18sept—1m J. C. LABATT.

Toiles pour le Marché mexicain.
30 ballots Bretagne royale,
10 do Britannias,
5 do Escopilles,
10 do Listados à fleurs,
10 do Blanc et batiste ouvré,
10 do Blanc et imitation mousseline,
A vendre par McDOWELL & PECK,
11 sept. 96 rue Gravier.

Docteur DENEUFBOURG,
De la Faculté de Paris.
Cabinet et Résidence, au coin des rues de Carondelet et Richard.
30août—1m

NOUVEAU SYSTEME DE VIDANGES A LA POMPE
avec désinfection et fosses [illegible] inodores portatives.
TRIMAILLE, Entrepreneur,
Passage de la Bourse, No. 9.
Entre St-Louis & Conti.
23aout—1an Encoignure Camp et Poydras.

Sucre, Cigares, et Café.
508 caisses sucre blanc et brun,
50 sacs café.
150 milliers cigares de la Havane, 1re qualité, en débarquement du brick [illegible], et à vendre au plus bas prix par COSTA & Co., 5, Front Levée.

COSTA & Co.
Successeurs de G. Josua,
Importeurs de produits de la Havane,
ONT constamment en main un assortiment général de CIGARES, SUCRE et CAFE, qu'ils vendront aux prix les plus bas du marché.
26aout—1an Front Levée No 5.

Docteur J. Baron Clements.
CABINET—Rue de la Levée, près l'encoignure de la rue Jackson, à côté de la pharmacie du Dr. Brehein.
21 juin—6m

GRATES—Notre stock de Grates, de salons, chambres à coucher et bureau est maintenant complet, et les personnes qui ont besoin de ces [illegible]. Nous invitons les acheteurs à venir visiter l'établissement.
JOHN STRIMEYD,
18sept 146, rue Common.

VINS DE BORDEAUX—90 barriques de vin de différents crus, en débarquement du navire Eurotas, à vendre par J. F. BERCIER & Co,
16 sept 54 Vieille Levée.

Nouvelles Marchandises d'automne.

C. M. SIMPSON, 25, rue de Chartres, vient de recevoir les marchandises suivantes, pour la saison:
Soieries 2 caisses de soies noires fines et supérieures;
Poult de soie, Gros de Rhin grande largeur pour mantelets;
Soie glacée très riche, à la dernière mode;
Soie Florence pour doublure.
Cachemires nouveaux;
Riche mousseline de laine à raies satinées;
Mousseline de laine noire supérieure pour deuil;
Mousseline de laine en couleur, à très bas prix;
Etoffe de laine à carreaux pour habillement d'enfans, etc.
Soie écossaise pour robes;
Carreaux Monplaisir pour robes;
Indiennes françaises nouveaux dessins;
3 caisses indiennes américaines et anglaises;
Couvertures de toutes qualités;
Cotonnades françaises, anglaises et américaines.
23sept

Bottes, Souliers, Chapeaux, Casquettes.

1500 caisses en magasin, et en déchargement des navires [illegible] et Clifton comprenant un assortiment général des marchandises ci-dessus nommées, à vendre par FROST & CO.,
21sept rue des Magasins.

EN débarquement du navire Eurotas, de Bordeaux,
1000 demi boîtes sardines marque Rodel;
30 caisses fruits à l'eau-de-vie, à vendre par D. LANATA.
21 sept

A VENDRE par les soussignés:
75 barriques vin St-Estèphe Médoc 1844,
15 do do Haut Talence 1843,
10 do do Médoc 1844,
15 do do St-Julien Médoc 1844,
1,000 caisses St-Julien Médoc,
150 do Chateau Léoville Médoc vieux,
300 do Haut-Talence do,
Par J. & J. TARDOS,
20 sept 15 Conti.

A VENDRE par les soussignés:
6,000 livres saucissons,
100,000 cigares de la Havane diverses marques,
J. & J. TARDOS,
15, Conti.

DANS les magasins de la Douane à vendre par les soussignés:
60 quarts-pipes eau-de-vie John Durand & Co, La Rochelle,
15 do do do Pinet Castillon & Co,
10 do do do J. Epaud,
10 barils do Pinet Castillon & Co,
Par J. & J. TARDOS,
20 sept 15, Conti.

EN débarquement du navire Eurotas de Bordeaux:
25 quarts-pipes J. Epaud cognac,
25 barils do do,
A vendre par J. & J. TARDOS,
20 sept 15, Conti.

SUCRE—125 caisses sucre blanc de la Havane en débarquement du brick Millaudon, et à vendre par L. CANTIN,
20sept 73 1/2, rue des Magasins.

TABAC—30 balles véritable Vuelta de Abajo pour capes et tripes, en débarquement du brick Millaudon, et à vendre par L. CANTIN,
20sept 73 1/2, rue des Magasins.

PATE ET GELEE DE GOYAVE—15 barils en débarquement du brick Millaudon, et à vendre par L. CANTIN,
20sept 73 1/2, rue des Magasins.

VERRERIE—Un assortiment complet de verrerie, de toute qualité, et de toute grandeur pour pharmaciens, confiseurs et parfumeurs, à vendre par J. BONNABEL,
20 août Encoignure Natchez et Tchoupitoulas.

EN débarquement de la barque Eurotas, de Bordeaux,
40 barriques vin St-Julien;
45 demi do vin blanc Haut Sauterne;
[illegible] A. Canda;
[illegible]
5 balles couvertures;
37 caisses sardines, marque A. Canda, à vendre par EUG. ROCHEREAU,
21sept 17 et 19, St-Louis

A Vendre en débarquement de la barque Eurotas, de Bordeaux,
60 barriques vin rouge bon ordinaire;
100 barils vin blanc Haut Sauterne;
[illegible] caisses cerises à l'eau de vie, nouvelle récolte.
40 huitièmes absinthe à l'eau de vie, [illegible]
30,000 bouchons [illegible] par FOURET FILS,
21sept 10, Ursulines entre Chartres et Levée.

EN débarquement de la barque Eurotas, de Bordeaux,
100 barils vin blanc Haut Sauterne;
80 barriques vin rouge [illegible] Médoc, à vendre par B. TALAMON,
21sept 189, Royale.